

Comité électoral consultatif de l'université de Poitiers

Composition à compter du 20 mai 2025

Le Président du Comité électoral consultatif

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu les statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu l'arrêté électoral n°2024-10-17-01 du 17 octobre 2024 portant proclamation des résultats pour les élections du Conseil d'administration ;
- Vu la délibération n°CA-02-12-2024-01 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 2 décembre 2024 portant élection de Virginie LAVAL, présidente de l'université de Poitiers ;
- Vu la délibération n°CA-11-12-2024-08 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 11 décembre 2024 portant élection de Eddy LAMAZEROLLES, président du Comité électoral consultatif ;
- Vu les désignations des représentants des personnels et des usagers faites par et parmi chaque liste représentée au Conseil d'administration pour siéger au Comité électoral consultatif ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Membres désignés par et parmi chaque liste représentée au Conseil d'administration

Représentants des personnels

Monsieur	FÉRAL Bruno
Monsieur	MALEJAC-TROUVÉ Bruno
Madame	MIRVAL Sandra
Madame	PAVAGEAU Stéphanie
Monsieur	PORCHERON Benoit
Madame	THOUVEREZ Ludivine

Liste

Engagé.es avec le Snesup-FSU pour une université de service public !
Virginie LAVAL, une énergie d'avance pour notre université
SNPTES
Pour notre université, agissons ensemble
UNSA ITRF BIO A&I
CGT Ferc Sup

Représentants des usagers

Monsieur	CANTRELLE Dimitri
Madame	JEZEQUEL Lou
Monsieur	PORCHET Noé

Liste

UNI : engagés pour le mérite et ta réussite !
BOUGE TA FAC avec l'AFEP et tes assos étudiantes
UNEF RS Poitiers : Pour une université solidaire, écologique et féministe

Article 2 : Membres de droit

- Le Directeur ou la Directrice des affaires juridiques, ou, son ou sa représentant(e) ;
- Le Recteur ou la Rectrice de région académique, ou, son ou sa représentant(e) ;
- Les délégué(e)s des listes de candidat(e)s au scrutin concerné.

Article 3 : Présidence du Comité électoral consultatif

Le Comité électoral consultatif est présidé par un(e) enseignant(e) chercheur(euse) désigné(e) par le Président ou la Présidente de l'université de Poitiers. Ce choix est ratifié par le Conseil d'administration.

Le Président du Comité électoral consultatif est Eddy LAMAZEROLLES.

Article 4 : Publicité et exécution

Le directeur général des services est chargé de la publication du présent arrêté au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Fait à Poitiers, le 20 mai 2025

Le Président du Comité électoral consultatif de
l'université de Poitiers,

Eddy LAMAZEROLLES

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'E. Lamazerolles', with a long horizontal flourish extending to the right.